

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 SEPTEMBRE 2021**

Présents : Patrick ARNOULD, Françoise BERNARD, Suzanne BUATHIER, Jean-Yves COLAS, Frédérique GAGNOL, Laetitia GRAVALLON (arrivée à 21 h 30), Jean-Christophe SERMONAT, Éric VILLEVIÈRE

Excusés : Caroline BOUCHER, Carole JACQUET-DUPUIS, Antoine PAGEAULT-MASSIN

Secrétaire de séance : Suzanne BUATHIER

La séance est ouverte à 19h00. Le compte rendu de la précédente réunion du conseil municipal qui a eu lieu le 19 juillet 2021 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande qu'un point soir ajouté à l'ordre du jour : C.P.I. (Centre de Première Intervention de MANCEY)

Ordre du jour :

- Centre de Gestion : Couverture obligations statutaires pour les agents
- Passage piétons RD 215 : informations
- Etat des lieux ruissellement et voirie communale
- Salle des fêtes : organisation
- Réunion hebdomadaire des élus : organisation et gestion des débats
- Les Rogniers : cession de parcelle
- Questions diverses

1 – CENTRE DE GESTION : COUVERTURE OBLIGATIONS STATUTAIRES POUR LES AGENTS

Le conseil municipal a donné mandat au Centre de Gestion de Saône-et-Loire pour lancer une consultation de souscription à un contrat d'assurance couvrant les risques statutaires des agents de la commune. À la suite de cette consultation, c'est la compagnie AG2R Prévoyance – GRAS SAVOYE qui a été retenue.

Le conseil municipal par 5 voix pour – 1 voix contre valide le choix fait par le Centre de Gestion et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce contrat.

2 – C.P.I.

À la suite du feu qui s'est déclaré au Bourg de Mancey, Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier de démission qui lui a été adressé ainsi qu'aux membres du conseil municipal par le chef de corps du C.P.I. de Mancey. Un courrier de réponse est rédigé. La lettre de démission ainsi que la réponse faite par le conseil seront adressées au colonel responsable du SDIS 71 qui nous informera des suites du dossier.

3 – PASSAGE PIÉTONS RD 215

Le département a accusé réception du dossier de demande de subvention au titre des amendes de police. La commune a demandé une autorisation pour pouvoir réaliser les travaux avant l'accord de subvention.

4 – ETAT DES LIEUX RUISSELLEMENT ET VOIRIE

Afin de pouvoir au mieux appréhender ce dossier, un groupe technique est constitué. Françoise BERNARD, Jean-Christophe SERMONAT, Éric VILLEVIÈRE, la secrétaire et l'agent technique de la mairie en feront partie. Les services de la Communauté de Communes seront également sollicités pour réaliser un état des lieux et des travaux à effectuer.

5 – SALLE DES FÊTES : ORGANISATION

Les locations de la salle des fêtes reprennent à la suite de l'interruption due au COVID. Il devient nécessaire de choisir une personne référente. Suzanne BUATHIER se propose pour s'en occuper mais souhaiterait avoir l'aide d'une personne. Monsieur le maire propose de solliciter des habitants.

En vue des prochaines locations, il est nécessaire de faire des modifications du règlement intérieur. Il est proposé d'augmenter le forfait ménage de 30 à 50 € et d'ajouter un paragraphe sur les nuisances sonores :

Rappel réglementaire : pour le respect du voisinage, les nuisances sonores sont interdites à partir de 22 heures

Le conseil municipal valide à l'unanimité la modification du règlement intérieur.

Un document reprenant différentes consignes sera également remis aux associations qui occupent la salle des fêtes à titre gratuit.

6 – REUNION HEDOMADAIRE DES ELUS

Afin de permettre aux élus qui le souhaitent d'assister aux réunions de travail hebdomadaires, Monsieur le Maire propose de modifier le jour et l'heure retenus jusqu'à présent (le lundi à partir de 8 heures). Il est proposé d'organiser ces réunions le mardi ou le jeudi en soirée afin de permettre à un maximum d'élus d'être présent.

7 – LES ROGNIERS : CESSION DE PARCELLE

Des habitants des Rogniers ont proposé au conseil d'acquérir un chemin cadastré qui ne dessert que leurs parcelles. Monsieur le Maire propose de céder ce chemin à l'euro symbolique tout en conservant un droit de passage pour d'éventuelles canalisations et en demandant la préservation d'un muret en limite de propriété.

Le conseil municipal valide à l'unanimité des membres présents ces propositions.

QUESTIONS DIVERSES

- Frédérique GAGNOL annonce l'organisation par l'Assemblée des Habitants d'une réunion publique sur le thème du PLUI le mercredi 6 octobre à 20 heures. Une conférence de presse est également prévue le 12 octobre.
- Frédérique GAGNOL organisera une réunion d'information collective le samedi 2 octobre 2021 à 14 h 30 à la salle des fêtes pour présenter un projet d'ateliers théâtre qui devrait démarrer à la fin du mois d'octobre.
- Monsieur le maire annonce qu'une personne a proposé de faire don à la commune d'une parcelle dans la zone humide sous certaines conditions. Le sujet est en cours d'étude du point de vue réglementaire. Tous les contacts avec les concernés seront pris avant fin octobre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 00.

Prochaine réunion le mardi 19 octobre 2021 à 19 heures

Le Maire, Éric VILLEVIERE

